

Au sommaire

6 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Baux emphytéotiques. Critères de distinction entre bail à construction et bail emphytéotique

Servitude. Extinction partielle de la servitude en cas de réunion du fonds dominant et d'une partie du fonds servant

Copropriété. Précisions sur l'opposabilité des mandats de vote aux assemblées générales

Urbanisme / Construction. Arrêtés de permis de construire et information du pétitionnaire sur les taxes d'aménagement

10 ENTREPRISE

Baux commerciaux. Point de départ de la demande en révision du prix du loyer du bail renouvelé

11 FAMILLE - PATRIMOINE

Pacte civil de solidarité (PACS). Confirmation des conséquences de la rupture du pacs

13 FISCAL

Plus-values. Taxe sur les plus-values élevées : appréciation du seuil de 50 000 €

TVA immobilière. Régime de TVA applicable aux opérations d'achat et de revente par un marchand de biens ou lotisseur

À LA Une

Liberté d'installation des notaires : publication des arrêtés d'application

Souhaités ou redoutés, mais quoi qu'il en soit attendus, les arrêtés sur la libre installation des notaires viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 20 septembre dernier. Le premier, signé conjointement par les ministres de l'Économie et de la Justice, contient la carte des zones d'installation, la liste des communes dans lesquelles l'installation est libre ainsi que des recommandations chiffrées. Le second, émanant du seul ministre de la Justice, fixe la liste des pièces à produire à l'appui d'une demande de nomination en qualité de notaire dans un office à créer.

> **LIRE P. 1**

Un encart publicitaire « Formation Revue des contrats : Comment mettre en œuvre la réforme du droit des contrats ? » est joint au présent numéro